

Communiqué de presse

Les personnels du collège Jules Michelet et les parents d'élèves

3-5 avenue Jean Moulin 69200 Vénissieux

Nous, personnels du collège Jules Michelet, situé sur la commune de Vénissieux et relevant de l'éducation prioritaire renforcée (REP +), vous alertons sur la situation sanitaire et pédagogique au sein de notre établissement. Depuis la rentrée du 2 novembre 2020, malgré l'investissement de l'équipe de direction, nous sommes placés par notre institution rectorale et ministérielle face à des injonctions paradoxales qui ne garantissent en rien la sécurité des élèves et des personnels. Depuis une semaine, nous parvenons à faire fonctionner l'établissement grâce à un surinvestissement des agents d'entretien, de l'équipe de vie scolaire et des enseignants, mais cette situation ne pourra durer dans le temps sans attenter gravement à nos objectifs pédagogiques et éducatifs et à la protection sanitaire des élèves.

Notre collège est l'établissement REP+ qui accueille aujourd'hui le plus grand nombre d'élèves (près de 800) dans l'académie de Lyon. Notre situation comporte donc un caractère exceptionnel.

Premièrement, la promiscuité qu'implique la présence d'autant d'élèves dans des locaux trop exigus rend impossible l'application effective de la distanciation physique, pourtant fortement recommandée par le protocole sanitaire.

Deuxièmement, le manque de personnels d'entretien, en sous-effectif depuis plusieurs semaines, ne permet pas une désinfection optimale des locaux. Aucun recrutement n'a été effectué alors que ce même protocole leur impose une charge de travail supplémentaire importante.

Troisièmement, l'ensemble des personnels s'épuise quotidiennement à contenir un climat scolaire de plus en plus explosif.

Depuis une semaine, nous alertons le rectorat pour demander des mesures d'urgence réellement adaptées à la situation particulière de notre établissement. Nous n'avons à ce jour obtenu aucune réponse. Nous avons donc pris la décision d'alerter les médias afin que l'opinion publique prenne conscience que le plan de continuité pédagogique qui va être mis en place dans les lycées doit absolument être mis en place dans notre établissement.

Fait à Vénissieux, le 09 novembre 2020.